

Relevés Epidémiologiques Mensuels

ALGERIE

**SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUILLET 2007
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.**

**LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)**

L'incidence de la fièvre typhoïde est stable, elle est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Oued enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 1,80 cas pour 100.000 habitants : tous les cas sont notifiés par le secteur sanitaire d'El Oued avec 90% des cas dans la commune de Reguiba.

La classe modale est observée chez les 10-19 ans avec 0,38 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries est semblable à celui enregistré le mois précédent, il est de 0,32 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Tarf se distingue des autres wilayas par son incidence élevée qui est de 9,51 cas pour 100.000 habitants. Deux secteurs sanitaires enregistrent des cas : le secteur sanitaire d'El Tarf avec 69% des cas et le secteur sanitaire de Bouhadjar (31% des cas).

Ce sont les enfants âgés de moins de 5 ans qui enregistrent le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé avec 1,00 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

Seize wilayas enregistrent des cas d'hépatite virale A avec des incidences variant entre 1,03 à Aïn Temouchent et 0,13 à Aïn Defla.

Le maximum de cas est observé chez les enfants âgés entre 5 et 9 ans avec 0,48 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives a nettement augmenté, il est passé de 1,54 à 3,67 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de M'Sila enregistre une incidence de 26,59 cas pour 100.000 habitants. C'est le secteur sanitaire de Bou Saada qui déclare 91,3% de l'ensemble des cas.

A Sidi Bel Abbes, l'incidence est de 16,88 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas sont notifiés par le secteur sanitaire de Sidi Bel Abbes.

La wilaya de Chlef notifie une incidence de 13,54 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs TIAC sont survenues suite à la consommation de produits alimentaires tel que des gâteaux ou des glaces contaminés.

La wilaya de Béjaïa avec une incidence de 11,34, rapporte deux TIAC : la première est survenue lors d'un repas de cérémonie de mariage dans la commune de Béjaïa touchant 45 personnes et la seconde, dans la commune de Boudjellil chez les membres d'une même famille ayant partagé le même repas.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole a baissé, passant de 0,35 à 0,14 cas pour 100.000 habitants.

La maladie est observée dans quelques wilayas du pays avec des incidences faibles. Une seule wilaya (Guelma) enregistre une incidence de 1,00 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 0,80 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,41 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Trois cas de paralyse flasque aiguë ont été notifiés au cours du mois de juillet par Saïda, Mostaganem et Tissemsilt chez des fillettes âgées entre 3 et 10 ans. On note que les deux premiers cas ont bénéficié d'une vaccination antipoliomyélitique correcte mais la fillette de 10 ans n'a reçu que 3 doses de vaccin. Les prélèvements de selles pratiqués à tous les enfants se sont révélés négatifs.

Un cas de tétanos a été déclaré par la wilaya de Skikda, secteur sanitaire d'El Harrouch. Il s'agit d'un homme âgé de 55 ans, blessé au niveau du pied par un clou, non vacciné contre le tétanos. L'évolution a été favorable.

Trois cas de coqueluche ont été enregistrés par la wilaya d'Alger chez des nourrissons âgés de moins d'un an, le statut vaccinal n'a pas été précisé.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est de 1,45 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Tarf déclare l'incidence régionale la plus élevée avec 8,78 cas pour 100.000 habitants. Les cas sont regroupés dans deux secteurs sanitaires : El Tarf (25% des cas) et El Kala (75% des cas).

La wilaya de Bordj Bou Arreridj enregistre une incidence de 8,32 cas pour 100.000 habitants. On observe le maximum de cas dans le secteur sanitaire de Bordj Bou Arreridj (78,8% des cas). Les autres wilayas touchées sont : Khenchela (7,52) et Souk Ahras (4,48).

La classe modale est retrouvée chez les 0-4 ans avec une incidence de 8,46 cas/100.000 habitants.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose a légèrement diminué, passant de 3,49 à 3,32 cas

pour 100.000 habitants.

L'incidence dans la wilaya d'El Bayadh a quadruplé, passant de 6,24 à 24,43 cas pour 100.000 habitants. Les autres incidences régionales élevées sont observées à Laghouat (40,66), Saïda (37,25), Djelfa (32,81), Tebessa (16,42), M'Sila (15,91), Khenchela (9,67) et Naâma (9,57).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les :

- 20-29 ans avec 6,98 cas pour 100.000 habitants ;
- 40-49 ans avec 5,14 cas pour 100.000 habitants.

On ne note pas de changement pour la leishmaniose cutanée, l'incidence est de 0,40 cas pour 100.000 habitants.

On observe une baisse de l'incidence dans la wilaya de Laghouat qui est passée de 10,30 à 6,40 cas pour 100.000 habitants.

A Béchar, l'incidence est de 4,65 cas pour 100.000 habitants, suivie d'El Oued (4,32), Biskra (3,85), Ghardaïa (3,23), Naâma (2,05) et Tebessa (1,61).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui observent les tranches d'âge les plus touchées :

- 0,60 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,65 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Trois cas de rage humaine ont été notifiés au cours de ce mois :

- le premier par la wilaya de Biskra, secteur sanitaire de Tolga. Il s'agit d'un cas suspect de rage chez un homme âgé de 57 ans, mordu par un chien au niveau du visage. La morsure a été profonde et a nécessité des soins d'urgence : sérothérapie et vaccinothérapie antirabique. Le sujet à bien suivi son traitement ; néanmoins, après la deuxième dose de rappel, s'installent des signes cliniques évocateurs de rage (fièvre, hydrophobie et hyper sialorrhée) ayant motivé son transfert sur Batna où un autre diagnostic est évoqué (syndrome méningé). Malheureusement, le patient est décédé avant la fin des explorations ;
- le second par la wilaya de Tebessa chez un jeune homme de 18 ans, mordu au

niveau de la main par un chien errant. Le sujet a bénéficié d'une séro-vaccinothérapie antirabique dès la morsure mais on note une mauvaise observance du traitement. Le sujet n'a pas effectué toutes les doses de vaccin préconisées ;

- le troisième par la wilaya de Tissemsilt, chez un homme de 57 ans, mordu superficiellement par un chiot. Il ne s'est présenté à une structure de santé qu'à l'installation des signes cliniques de rage.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,42 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas de Tindouf et Illizi déclarent des incidences nettement supérieures à l'incidence nationale avec respectivement 19,45 et 15,72 cas pour 100.000 habitants.

Un pic d'incidence est retrouvé chez les sujets jeunes âgés entre 20 et 29 ans avec 1,05 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C a légèrement augmenté ; elle est de 0,31 cas pour 100.000 habitants.

Quatre wilayas enregistrent des incidences supérieures aux autres wilayas. Ce sont Ouargla (3,63), Souk Ahras (3,54), Illizi (2,62) et Tebessa (2,58).

Ce sont les 40-49 ans (0,92) et les 60 ans et plus (0,67) qui sont les plus touchés.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AOUT 2007 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a augmenté, passant de 0,14 à 0,25 cas pour 100.000 habitants. On note deux pics épidémiques :

- le premier à Djelfa avec 2,84 cas pour 100.000 habitants : 92% des cas sont déclarés par le secteur sanitaire d'Aïn Oussera ;
- et le second à Jijel avec 2,16 cas pour 100.000 habitants, où l'on note que 64% des cas sont notifiés par le secteur sanitaire de Taher.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les 10-19 ans (0,53) et les 20-29 ans (0,43).

L'incidence des dysenteries est stable, elle est de 0,33 cas pour 100.000 habitants.

On observe un pic épidémique dans la wilaya d'El Tarf avec 12,19 cas pour 100.000 habitants. Les cas sont notifiés par tous les secteurs sanitaires de la wilaya avec un maximum de cas dans le secteur sanitaire d'El Tarf (62% des cas). Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec

0,66 cas pour 100.000 habitants, suivis des 40-49 ans (0,58).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Ghardaïa observe l'incidence régionale la plus importante avec 1,47 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Aïn Temouchent rapporte une incidence de 1,29 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est retrouvé chez les 5-9 ans avec 0,44 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est élevé : il est de 3,34 cas pour 100.000 habitants.

Une importante TIAC est enregistrée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec 71,96 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs TIAC ont été observées à travers toute la wilaya mais le maximum est rapporté par le secteur sanitaire de Bordj Bou Arreridj (93% des cas). Cette augmentation est liée à l'importance du nombre de cérémonies de mariage célébrés au cours de l'été et où les populations partagent des repas collectifs dans de mauvaises conditions.

La classe modale est observée chez les sujets jeunes âgés entre 20 et 29 ans avec 6,48 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

La courbe d'incidence de la rougeole poursuit sa chute, l'incidence est passée de 0,14 à 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Neuf wilayas ont notifiés des cas de rougeole avec des incidences qui varient entre 0,07 et 1,76 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Ghardaïa enregistre l'incidence la plus élevée (1,76).

Ce sont les enfants qui sont touchés :

- 0,63 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,24 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Cinq cas de coqueluche ont été déclarés par Alger et Bordj Bou Arreridj (2 cas), Oum El Bouaghi (1 cas). Ce sont des nourrissons âgés de mois d'un an, dont le statut vaccinal n'a pas été précisé.

Deux cas de tétanos ont été enregistrés par les wilayas de Mostaganem et Mascara chez des adultes de sexe masculin, âgés respectivement de 29 et 36 ans, blessés l'un au niveau du membre inférieur et l'autre au niveau du cuir chevelu, par des objets souillés. Le statut vaccinal des deux sujets est inconnu.

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés :

- le premier par la wilaya d'Annaba, chez un nourrisson de sexe féminin (18 mois), correctement vacciné. Le cas a été diagnostiqué comme cas de PFA (Guillain barré). L'enfant a gardé des séquelles à type de marche avec boiterie ;
- le second par la wilaya de Béjaïa chez une fillette âgée de 7 ans, correctement vaccinée contre la poliomyélite. L'enfant a gardé des séquelles de sa paralysie à type de boiterie.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à

méningocoque est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites a chuté : elle est passée de 1,45 à 1,09 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Khenchela (5,37), El Tarf (4,88), Bordj Bou Arreridj (3,84), Tindouf (3,24), Souk Ahras (3,07) et Alger (2,42).

Ce sont les enfants âgés de moins de 5 ans qui enregistrent le maximum de cas avec 7,73 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONNOSES

On observe une chute importante de l'incidence de la brucellose, celle-ci est passée de 3,67 à 1,66 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Laghouat (29,24), El Bayadh (14,55), Djelfa (14,08), Tebessa (11,43) et Saïda (9,31).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les 20-29 ans (3,12), les 40-49 ans (2,81) et les 60 ans et plus (2,04).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est passé de 0,40 à 0,30 cas pour 100.000 habitants.

Six wilayas déclarent des incidences supérieures à 1 cas pour 100.000 habitants : Laghouat (8,35), Béchar (4,27), Ghardaïa (2,94), Tebessa (2,74), Naâma (2,05) et Biskra (1,85).

Toutes les tranches d'âge sont touchées avec un léger pic chez les 0-4 ans de 0,60 cas pour 100.000 habitants.

Deux cas de rage humaine ont été enregistrés :

- le premier par la wilaya de Boumerdès, chez un homme âgé de 72 ans, mordu au niveau de la main par un chien errant. Il a bénéficié de soins le jour même de la morsure : sérovaccination antirabique avec suture de la plaie. Le décès est survenu quatre semaines après la morsure malgré une bonne observance du traitement antirabique ;
- le second par la wilaya de Chlef, chez un nouveau-né âgé de 20 jours, mordu profondément au niveau du visage. Le jour même un traitement à base de sérum

et de vaccin antirabiques a été institué et correctement suivi. Une semaine après la morsure, l'enfant a présenté des signes cliniques de rage humaine et est décédé.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de **l'hépatite virale B** est de 0,35 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf enregistre un pic avec 19,45 cas ; elle est suivie par Béchar (5,82), El Oued (2,52), Adrar (2,02) et Ouargla (1,61).

L'incidence par tranche d'âge la plus élevée est retrouvée chez l'adulte jeune âgé entre 20-29 ans : 0,78 cas pour 100.000 habitants.

On note une chute de l'incidence de **l'hépatite virale C** : elle est passée de 0,31 à 0,13 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Souk Ahras enregistre une incidence de 3,54 cas pour 100.000 habitants. Les trois quarts proviennent de la commune de Souk Ahras.

On retrouve deux classes modales : les 40-49 ans (0,50) et les 60 ans et plus (0,36).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2007 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On note une augmentation de l'incidence de la **fièvre typhoïde** qui passe de 0,25 à 0,33 cas pour 100.000 habitants.

Un pic épidémique est enregistré dans la wilaya de Jijel avec 2,47 cas pour 100.000 habitants, le second est à Oum El Bouaghi avec 2,03 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 10-29 ans :

- 0,76 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 0,47 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29

Le taux d'incidence des **dysenteries** est de 0,36 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Tarf enregistre le même taux élevé que le mois précédent : il est de 11,70 cas pour 100.000 habitants. Les autres incidences élevées sont observées à Adrar (4,04), Ghardaïa (2,94), Tamanrasset (1,30) et Ouargla (1,01).

La classe modale est observée chez les moins de 5 ans avec 0,96 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de **l'hépatite virale A** est de 0,17 cas pour 100.000 habitants.

L'hépatite virale A est observée dans moins de

50% des wilayas du pays (21 wilayas), les plus touchées sont au nombre de trois : Naâma (2,05), Guelma (1,40) et Bouira (1,25).

Les tranches d'âge qui observent les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont les 0-4 ans (0,43), les 5-9 ans et les 20-29 ans (0,44).

On observe une chute importante de l'incidence des **toxi-infections alimentaires**, qui a diminué de moitié entre août et septembre (3,34 versus 1,29 cas/100.000 hbts).

Les wilayas qui rapportent des TIAC importantes sont : Tissemsilt (15,80), Blida (8,01), Tizi Ouzou (6,96), Tamanrasset (4,56) et Tiaret (4,12).

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui sont les plus touchés avec 2,75 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la **rougeole** est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

On note une incidence élevée dans la wilaya de Naâma avec 1,37 cas pour 100.000 habitants.

La classe modale est observée chez les 0-4 ans avec 0,66 cas pour 100.000 habitants.

Un cas de **tétanos** a été déclaré par la wilaya

d'Alger, chez un homme âgé de 56 ans, originaire de la commune de Bordj El Bahri. Il a été blessé au niveau du pied par un clou et a refusé tout traitement. Le décès est survenu deux semaines après l'incident.

Deux cas de coqueluche ont été notifiés par les wilayas d'Alger et Oran chez des nourrissons dont le statut vaccinal n'a pas été précisé.

Sept cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés. Il s'agit d'enfants âgés entre 3 et 14 ans, principalement de sexe féminin (5 fillettes et 2 garçons). Cinq enfants ont reçu toutes les doses de vaccin antipoliomyélitique tandis que deux d'entre eux n'ont pas bénéficié du schéma vaccinal complet. Les prélèvements de selles ont été effectués à tous les enfants sauf un qui a été évacué vers une autre wilaya pour une hospitalisation ; les résultats des examens de selles sont négatifs.

Le suivi à 60 jours montre que quatre enfants sont guéris, deux présentent des séquelles de paralysie et un cas a été perdu de vue.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,03 cas pour 100.000 habitants.

On observe une légère chute de l'incidence des autres méningites, elle est passée de 1,09 à 0,86 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales ont baissé : à Bordj Bou Arreridj, l'incidence est passée de 3,84 à 3,20 cas pour 100.000 habitants. La chute est plus importante à Khenchela où l'incidence est passée de 5,37 à 2,96 cas pour 100.000 habitants. Ce sont les 0-4 ans qui enregistrent les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés avec 4,98 cas pour 100.000 habitants, suivi des 5-9 ans (1,43).

LES ZONNOSES

La courbe d'incidence de la brucellose poursuit sa chute avec 1,40 cas pour 100.000 habitants.

A Laghouat l'incidence a diminué passant de 29,24 à 16,99 cas pour 100.000 habitants. De même pour El Bayadh on note une baisse de l'incidence qui est passée de 14,55 à 8,32 cas

pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est retrouvé chez les 20-29 ans (2,41) et les 40-49 ans (2,64).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a varié de 0,30 à 0,77 cas pour 100.000 habitants entre août et septembre.

L'incidence à Béchar a nettement augmenté : elle est passée de 4,27 à 19,78 cas pour 100.000 habitants. A Laghouat elle a presque doublé, passant de 8,35 à 15,32 cas pour 100.000 habitants. La wilaya de Ghardaïa notifie également une hausse de son incidence avec 9,99 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants âgés de moins de 5 ans avec 1,86 cas pour 100.000 habitants.

Deux cas de rage humaine ont été déclarés au cours du mois de septembre 2007 :

- le premier par la wilaya de Mostaganem, chez un adolescent de 16 ans, mordu au niveau de la main par un chien errant. Le sujet a interrompu sa vaccination antirabique ;
- le second par la wilaya de Tissemsilt, chez une fillette de 4 ans, mordue au niveau de la main par un chien domestique. L'enfant n'a été présentée à une structure de santé qu'à l'installation des signes cliniques de rage humaine.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est stable, elle est de 0,30 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Illizi (5,24), Tebessa (2,74), Adrar (2,02), Béchar (1,55), Jijel (1,23), El Bayadh (1,04) et Aïn Temouchent (1,03).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 20-29 ans (0,56) et les 40-49 ans (0,69).

L'incidence de l'hépatite virale C a augmenté, elle est de 0,21 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence dans la wilaya de Souk Ahras est encore à la hausse de ce mois : elle est passée de 3,54 à 4,25 cas pour 100.000 habitants. La wilaya de Tebessa enregistre aussi une élévation de l'incidence avec 3,70 cas pour 100.000

habitants.

Le pic d'incidence est notifié chez les sujets âgés de 60 ans et plus avec 0,98 cas pour 100.000 habitants.

LE PALUDISME

Cinquante trois cas de paludisme ont été notifiés au cours du troisième trimestre 2007. Parmi ces cas, on retrouve 43 cas de paludisme importé et 10 cas non classés par manque d'information.

Deux espèces plasmodiales ont été incriminées, le plasmodium falciparum (89%) et le plasmodium vivax (11%).

L'origine de l'infection est principalement le Mali avec 79% des cas puis le Niger (19%) ; un seul cas provient du Cameroun. La majorité des sujets atteints de paludisme sont de nationalité algérienne (91%)

LE SIDA

Au 30 septembre 2007, le nombre de cas cumulés de sida est de 817 et le nombre de cas cumulés de séropositifs est de 2707. Parmi ceux-ci, on note 23 nouveaux cas de sida et 188 nouveaux cas de séropositifs qui ont été dépistés au cours du troisième trimestre 2007.

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Juillet 2007**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	11	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	346609
CHLEF	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	2	0	0	0	0	1	967375
LAGHOuat	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	23	0	0	146	359102	
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	4	5	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	10	589933	
BATNA	3	0	2	7	1	0	0	0	0	0	2	0	5	2	0	3	1	0	13	1091084
BEJAIA	0	0	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	9	1	2	1	0	0	0	988015
BISKRA	2	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	2	25	0	0	35	648750
BECHAR	0	0	0	13	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	12	0	0	18	257850
BLIDA	2	0	0	3	1	0	0	0	0	0	2	0	6	0	0	1	0	0	0	911114
BOUIRA	2	0	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	1	0	0	0	4	718458
TAMANRASSET	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	0	3	16	0	0	0	0	0	1	0	6	2	0	10	0	0	102	621237
TLEMCEEN	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	8	0	0	0	0	0	9	988943
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	27	824960
TIZI OUZOU	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	3	0	0	0	1292808
ALGER	4	11	3	0	0	0	3	0	0	0	2	2	86	2	0	0	0	0	1	3056289
DJELFA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	289	880778
JIJEL	4	1	0	6	6	0	0	0	0	0	1	0	5	1	0	5	0	0	0	648299
SETIF	3	2	8	5	5	0	0	0	0	0	0	0	15	0	1	0	0	0	8	1485602
SAIDA	2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	120	322117
SKIKDA	0	5	0	1	0	0	0	1	0	0	2	0	5	1	0	5	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	0	0	0	8	4	0	0	0	0	0	0	0	18	3	0	0	0	0	23	615958
ANNABA	0	0	0	11	2	0	0	0	0	0	2	0	8	0	0	0	0	0	0	660942
GUELMA	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	5	0	10	1	0	0	0	0	2	500449
CONSTANTINE	2	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	1	22	1	0	0	0	0	1	945593
MEDEA	2	0	0	3	3	0	0	0	0	0	2	0	13	2	0	1	0	0	7	910446
MOSTAGANEM	1	3	0	2	0	0	0	0	0	1	7	0	1	0	0	0	0	0	0	722151
M'SILA	1	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	2	0	0	143	898993
MASCARA	0	0	3	7	3	0	0	0	0	0	1	3	9	0	0	0	0	0	7	781848
OUARGLA	0	3	0	3	18	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	496092
ORAN	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	6	1	23	0	0	0	0	0	0	1431290
EL BAYADH	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	0	47	192397
ILLIZI	0	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	2	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	52	0	1	0	0	0	6	625354
BOUMERDES	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	5	0	4	0	0	0	0	0	0	748044
EL TARF	0	39	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	36	0	0	0	0	0	1	410255
TINDOUF	0	2	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30841
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	3	297379
EL OUED	10	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	24	0	0	7	555469
KHENCHELA	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	28	1	0	0	0	0	36	372192
SOUK AHRAS	0	0	1	10	15	0	0	0	0	0	0	0	19	1	0	0	0	0	2	424011
TIPAZA	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	8	1	0	1	0	0	0	585684
MILA	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	8	1	0	4	0	0	12	764863
AIN DEFLA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	746683
NAAMA	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	3	0	0	14	146266
AIN TEMOUCHENT	0	0	4	0	3	0	0	0	0	0	2	0	10	0	0	0	0	0	7	387347
GHARDAIA	3	9	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	11	0	0	7	340228
RELIZANE	0	13	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	7	2	0	0	0	0	1	727910
TOTAL ALGERIE	48	106	39	140	102	0	3	1	0	3	46	12	484	34	11	135	3	1	1109	33415000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37 v
Directeur de la Publication : Dr K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Août 2007

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	2	3	0	7	1	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	2	0	346609
CHLEF	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	967375
LAGHOUAT	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	30	0	0	105	359102
OUM EL BOUAGHI	6	0	0	2	4	0	1	0	0	0	0	0	4	1	1	0	0	0	12	589933
BATNA	1	0	5	1	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	4	0	0	1	1091084
BEJAIA	0	0	1	2	2	0	0	0	0	1	0	0	5	0	0	0	0	0	0	988015
BISKRA	3	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	12	0	0	22	648750
BECHAR	0	1	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	11	0	0	13	257850
BLIDA	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	911114
BOUIRA	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	4	1	0	0	0	0	0	718458
TAMANRASSET	3	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	0	6	8	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	17	0	0	71	621237
TLEMSEN	1	7	1	4	0	0	0	0	0	0	0	10	16	0	0	0	0	0	9	988943
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	824960
TIZI OUZOU	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	1292808
ALGER	2	3	0	1	0	0	2	0	0	0	2	0	74	0	0	0	0	0	2	3056289
DJELFA	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	124	880778
JIJEL	14	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	648299
SETIF	5	2	7	4	2	0	0	0	0	0	1	0	16	2	0	0	0	0	3	1485602
SAIDA	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	1	0	0	30	322117
SKIKDA	0	2	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	9	1	0	0	0	0	3	615958
ANNABA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	3	0	5	0	0	0	0	0	0	660942
GUELMA	1	1	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	1	500449
CONSTANTINE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	19	0	0	0	0	0	1	945593
MEDEA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	1	0	0	3	910446
MOSTAGANEM	2	5	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	722151
M'SILA	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	1	0	0	61	898993
MASCARA	0	0	0	6	1	0	0	1	0	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	781848
OUARGLA	0	7	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	1	0	1	0	496092
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	14	0	0	1	0	0	0	1431290
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	28	192397
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	3	0	0	1	1	0	2	0	0	0	0	0	24	1	0	0	0	0	5	625354
BOUMERDES	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	0	0	0	0	0	748044
EL TARF	1	50	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	20	0	0	2	0	0	0	410255
TINDOUF	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	30841
TISSEMSILT	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	297379
EL OUED	1	0	0	14	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	10	555469
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	1	0	0	0	0	16	372192
SOUK AHRAS	0	0	1	5	15	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	424011
TIPAZA	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	1	0	0	0	0	585684
MILA	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	3	0	0	7	764863
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	746683
NAAMA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	146266
AIN TEMOUCHENT	1	0	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	5	387347
GHARDAIA	2	13	5	0	0	0	0	0	0	0	6	0	5	0	0	10	0	0	7	340228
RELIZANE	0	12	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	727910
TOTAL ALGERIE	84	110	40	117	45	0	5	2	0	2	28	14	364	16	5	100	1	3	556	33415000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Pr. M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Septembre 2007

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	14	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	346609
CHLEF	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	1	0	0	0	967375
LAGHOUAT	10	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	55	0	0	61	359102
OUM EL BOUAGHI	12	0	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	6	2	0	0	0	0	7	589933
BATNA	6	0	2	3	0	0	0	0	0	1	1	0	7	1	0	9	0	0	4	1091084
BEJAIA	0	0	2	2	0	0	0	0	0	1	0	1	10	0	0	0	0	0	0	988015
BISKRA	7	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	34	0	0	22	648750
BECHAR	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	51	0	0	3	257850	
BLIDA	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	911114
BOUIRA	1	1	9	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	3	1	0	0	0	4	718458
TAMANRASSET	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	0	17	23	0	0	0	0	1	1	0	9	1	0	33	0	0	40	621237
TLEMSEN	8	8	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	1	0	0	6	988943
TIARET	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	0	12	824960
TIZI OUZOU	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	1	0	0	0	0	1292808
ALGER	1	16	2	0	0	0	1	1	0	0	2	4	37	0	1	0	0	0	1	3056289
DJELFA	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	178	880778	
JIJEL	16	1	0	8	6	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	648299
SETIF	6	0	5	1	2	0	0	0	0	0	2	1	9	0	0	0	0	0	2	1485602
SAIDA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2	0	0	11	322117
SKIKDA	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	6	0	7	0	0	3	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	13	2	0	0	0	0	12	615958
ANNABA	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	660942
GUELMA	1	0	7	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	1	500449
CONSTANTINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	5	0	0	0	0	0	2	945593
MEDEA	1	0	0	3	2	0	0	0	0	0	1	0	8	0	0	0	0	0	1	910446
MOSTAGANEM	1	6	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	722151
M'SILA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	13	0	0	44	898993
MASCARA	2	0	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	1	781848
OUARGLA	1	5	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	2	0	0	0	496092
ORAN	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	6	0	15	0	0	0	0	0	0	1431290
EL BAYADH	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	16	192397
ILLIZI	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	1	0	1	3	3	0	0	0	0	0	0	0	20	1	0	1	0	0	3	625354
BOUMERDES	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	3	6	0	0	0	0	0	0	748044
EL TARF	1	48	1	2	0	0	0	0	0	0	2	0	7	1	0	0	0	0	0	410255
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30841
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	297379
EL OUED	2	0	0	5	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	4	0	0	9	555469
KHENCHELA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	5	0	0	12	372192
SOUK AHRAS	0	0	0	4	18	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	1	424011
TIPAZA	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	2	0	2	0	1	1	0	0	0	585684
MILA	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	2	0	0	6	764863
AIN DEFLA	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	746683
NAAMA	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	5	146266
AIN TEMOUCHENT	1	0	3	4	1	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0	0	0	1	387347
GHARDAIA	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	34	0	0	3	340228
RELIZANE	3	6	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	9	1	0	0	0	0	0	727910
TOTAL ALGERIE	109	119	58	99	71	0	2	1	0	7	36	10	289	22	5	258	0	0	468	33415000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

INFORMATION

**LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL
EST
DISPONIBLE SUR LE WEB
VOUS POUVEZ LE CONSULTER
SUR LE SITE SANTE ALGERIE**

Page d'accueil :

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.html>